

CHARTRE DE PARTICIPATION

FORUM DSI 8^{ème} édition, 26-27-28-29 Octobre 2022

Le forum International des DSI est un évènement professionnel réservé aux décideurs informatiques.

[Cette chartre définit les règles de participation en présentiel. Merci de la signer et la retourner au comité d'organisation.](#)



HEBERGEMENT

- Vous bénéficiez de trois nuitées les Mercredi 26, Jeudi 27 et Vendredi 28 Octobre dans un hôtel en LPD (Logement Petit déjeuner) désigné par le comité d'organisation.
- Pour les participants non-résidents en Tunisie, les nuitées supplémentaires seront en fonction des plans de vols.
- Les frais d'hébergement de tout accompagnant est à la charge du participant et sera réglé directement avec l'hôtel par vos propres soins, l'accompagnant ne bénéficie d'aucune activité dans le cadre du programme du Forum.



TRANSPORT

- Les transferts aéroport Tunis Carthage / hôtel sont pris en charge par le comité d'organisation.
- Les transferts non planifiés par le Forum de DSI seront sur votre propre charge.



REPAS

- Chaque participant bénéficie des déjeuners, des pauses café et des cocktails dinatoires organisés dans le cadre du programme.
- Pour le reste du séjour ou autres dépenses supplémentaires, sont à la charge du participant qui doit les régler à son hôtel.



VOS ENGAGEMENTS

1. Participer aux conférences, panels et workshop, et respecter les horaires correspondants
2. Participer aux rendez-vous B2B
3. Participer au Cocktail de bienvenue
4. Participer au Dîner Gala.
5. Accéder au portail / application de l'évènement



TOMBOLA

Le comité d'organisation du Forum DSI organise un jeu Tombola à la fin de l'évènement et des cadeaux vous seront offerts.

La Tombola est réservée aux participants qui ont respecté les engagements ci-dessous :

- Ont assisté aux différentes conférences,
- Ont respecté leur rendez-vous B2B
- Ont assisté aux workshops et aux panels.

CONDITIONS : Ce document constitue un engagement de participation. En cas de désistement après le 25 octobre 2022, le comité d'organisation, se verra dans l'obligation de vous facturer un montant forfaitaire de 800 DT HT. Vous avez la possibilité de vous faire remplacer par une personne de votre société, à responsabilité et/ou poste égal, sous réserve de validation par l'organisation.

- Les participants au Forum DSI doivent être des décideurs informatiques dans des sociétés autres que les fournisseurs des services informatiques.
- La demande de participation devra être validée par le comité d'organisation du Forum DSI.
- Les participants doivent présenter le coupon de la participation le jour de l'évènement sous un format papier ou Numérique.
- Les frais de participation sont de 800 DT/HT par personne sauf pour les invités ayant une invitation gratuite.
- L'accès à l'évènement et au Dîner Gala est réservé uniquement aux participants disposants d'un badge nominatif.

**Le signataire accepte les conditions
société**

« Lu et approuvé »

.....

Nom et signature

.....

Cachet de la

